

Secrétariat général du gouvernement

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Service des affaires administratives, des finances
et de la communication

Section des examens et concours

19 Av Maréchal Foch - BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Tél. : 23.96.40 - Fax : 23.96.35

Mél : estelle.lo@gouv.nc

N° CS20-3700- **127** RC/EL/DENC

Affaire suivie par Estelle Lo

Nouméa, le **16 SEP. 2020**

Le directeur de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie
à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs
d'écoles maternelles et élémentaires
s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'enseignement primaire

Objet : candidature aux fonctions de maître formateur ou maître d'accueil temporaire pour l'année scolaire 2021.

Réf. : délibération modifiée n° 343 du 30 décembre 2002.

P. J. : fiche de candidature.

La campagne d'inscription est ouverte à compter de ce jour et jusqu'au **vendredi 30 octobre 2020**, 16 h 00 délai de rigueur.

Les instituteurs ou professeurs des écoles réunissant les conditions définies dans les textes cités en référence, souhaitant s'inscrire sur la liste des maîtres formateurs (MF) ou des maîtres d'accueil temporaires (MAT) pour l'année scolaire 2021, sont invités à compléter dès à présent la fiche ci-jointe et à la transmettre à l'inspection de l'enseignement primaire de leur circonscription dans les meilleurs délais.

Pour être MF, la condition requise est d'être titulaire d'un CAFIPEMF.

Les MAT sont désignés parmi les personnels enseignants justifiant des conditions suivantes :

- avoir au minimum deux ans de services effectifs en qualité d'instituteurs ou de professeurs des écoles titulaires au 31 décembre de l'année précédant le recrutement ;
- justifier d'une inspection datant de moins de trois ans ;
- avoir obtenu un avis favorable de l'inspecteur de l'enseignement primaire de la circonscription dont ils relèvent.

Les personnels retenus pourront participer à la formation initiale des stagiaires des instituts (IFMNC et ESPE de l'UNC) ainsi qu'à des actions de formation continue.

Pour les MAT de la province Sud :

Pour la formation initiale, les étudiants de l'IFMNC (DU1 et DU2 enseigner dans le 1^{er} degré) et de l'ESPE-UNC (M1 du master MEEF mention 1^{er} degré) seront en stage en pratique accompagnée aux dates suivantes en 2021 :

Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
DU2 (IFMNC)	15 mars au 2 avril 2021	Cycle 2
M1 (ESPE-UNC)	22 mars au 2 avril 2021	Cycle 1
M1 (ESPE-UNC)	3 au 14 mai 2021	Cycle 1
DU1 (IFMNC)	17 mai au 4 juin 2021	Cycle 3
M1 (ESPE-UNC)	21 juin au 6 août 2021 (en filé 2 jours par semaine)	Cycle 3
DU1 (IFMNC)	23 août au 10 septembre 2021	Cycle 1
DU2 (IFMNC)	20 septembre au 8 octobre 2021	Cycle 3

En parallèle, les professeurs des écoles stagiaires inscrits en année M2 du master MEEF mention 1^{er} degré (ESPE-UNC) et les IS3 de l'IFMNC seront en stage filé en responsabilité selon le calendrier suivant :

Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
IS3	24 juin au 17 septembre 2021	Cycle 1 ou cycle 2, ou cycle 3
M2 (ESPE-UNC)	Février à décembre 2021	Cycle 2 ou cycle 3

Les professeurs des écoles stagiaires inscrits en année M2 du master MEEF mention 1^{er} degré (ESPE-UNC) seront en stage filé en responsabilité de février à décembre, tous les lundis et mardis. Les MAT en classe de cycle 2 ou cycle 3 pourront se positionner pour participer à leur formation en libérant leur classe le lundi après-midi et mardi toute la journée. Ils participeront au suivi du stagiaire dans la classe le lundi matin et disposeront des lundis après-midi et des mardis toute la journée :

- soit d'un temps de formation à l'enseignement bilingue français/anglais pour ceux qui sont (ou souhaitent être) affectés dans ce type d'établissement ;
- soit d'un temps de service selon différentes modalités qui seront arrêtées par l'employeur (au sein de son école, en autonomie, en regroupement de bassin) pour se former / innover, concevoir des outils pédagogiques, développer des compétences numériques...

Les MAT intéressés par l'accueil d'un stagiaire en responsabilité filée toute l'année doivent faire valoir cet intérêt directement sur le formulaire de candidature aux fonctions de MAT en cochant la case correspondante.

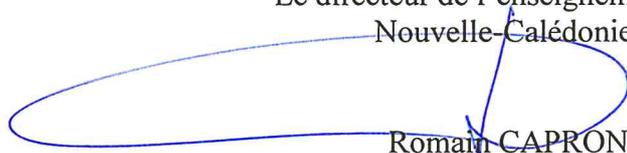
Les IS3 seront en stage filé en responsabilité les jeudis et vendredis du 24 juin au 17 septembre 2021. Les MAT, qui seront sollicités pour libérer leur classe à cette période, bénéficieront également de trois demi-journées de temps de formation ou de service et d'une demi-journée de participation au suivi du stagiaire.

Pour les MF de Nouméa et du Grand Nouméa :

Les maîtres formateurs qui accueilleront un professeur des écoles stagiaire inscrit en M2 du master MEEF mention 1^{er} degré en responsabilité filée toute l'année seront en décharge les lundis après-midi et les mardis toute la journée. Le lundi matin sera dédié au suivi du stagiaire en classe. Le temps de décharge sera utilisé pour des interventions en formation initiale ou pour toute mission confiée par la DENC.

Je vous remercie de votre engagement au service de la formation initiale et continue.

Le directeur de l'enseignement de la
Nouvelle-Calédonie,



Romain CAPRON

Copie : IFMNC, ESPE de l'UNC, DES-DEFIJ-DEFIPE